



## **Adresse aux hospitaliers de France de l'assemblée des délégués syndicaux réunis le 16 juin Avec l'intersyndicale AP-HP**

Le 16 juin, nous nous sommes réunis à la Bourse du travail de Paris avec nos syndicats centraux USAP-CGT, SUD Santé, FO, CFTD, CFTC, UNSA, CFE-CGC.

Depuis un mois, par la grève, les manifestations, débrayages, piquets de grève, assemblées générales tenues dans tous les établissements, nous avons ensemble exigé :

« Nous ne voulons pas du démantèlement de nos organisations de travail, de l'individualisation de nos horaires. Nous voulons garder nos droits collectifs. Retrait du plan Hirsch ».

Le 11 juin, après le 21 et 28 mai, des milliers de personnels étaient en grève. 15 000 personnels se sont rassemblés devant le siège de la direction générale et ont manifesté jusqu'à l'Élysée.

Nous n'avons pas été entendus.

Le soir du 12 juin, le directeur général de l'AP-HP a adressé une lettre aux organisations syndicales où il reconnaît que son projet « a déclenché une forte mobilisation sociale qui s'est traduite notamment par plusieurs journées d'action les 21 mai, 28 mai et 11 juin ».

Dans le point 2 de sa lettre : « il est pris acte du désaccord exprimé par les organisations syndicales sur le document d'orientation portant sur l'organisation du temps de travail – lequel a déjà été retiré du champ de la discussion en signe d'ouverture – ainsi que sur le document dénommé « Nouvelles bases de dialogue » en date du 2 juin. Force est de constater que ces documents de travail n'ont pas permis de réunir un consensus social minimum et qu'ils n'ont pu être considérés comme une base de discussions acceptable pour les organisations syndicales ».

Martin Hirsch a été contraint de retirer les documents des 23 avril, 26 mai et 2 juin 2015 visant à réorganiser et individualiser le temps de travail des personnels de l'AP-HP et à supprimer des jours RTT et droits collectifs liés au Statut particulier de l'AP-HP.

Cependant, dans le point 4 de son projet de relevé de conclusions, M. Hirsch écrit : « la direction générale estime pour cela nécessaire d'ouvrir des espaces d'expression et de discussion, dans les pôles et les services volontaires, sur l'organisation et les conditions de travail. ».

Confronté à la puissance de la grève des personnels de l'AP-HP unis avec leurs organisations syndicales, M. Hirsch ne pouvant passer par les organisations syndicales, tente de passer par les pôles et ce qu'il appelle « *l'expression directe des Personnels* ». Il fait à nouveau fausse route.

Martin Hirsch a un double visage : dans la presse il parle de dialogue social, mais dans nos hôpitaux il est dans la judiciarisation avec des huissiers face à des hospitaliers responsables qui n'ont commis aucune violence, aucune dégradation.

Les 7 Organisation Syndicales ne sont pas dans l'immobilisme, depuis le début elles souhaitent négocier, mais Martin Hirsch ne semble pas l'homme de la situation. Il n'entend pas les demandes des agents.

Ils ne veulent pas de la généralisation de la grande équipe. Ils ne veulent pas d'une '*négociation*' service par service, pôle par pôle, ni de la chasse au temps mort et de la perte de sens du travail des personnels hospitaliers dont ils savent qu'elle n'a pour objectif que de faire éclater le Statut particulier de l'AP/HP.

Aujourd'hui, nous réaffirmons :

« C'est la grève dans l'unité des personnels avec nos syndicats unis sur une exigence « Retrait du plan Hirsch » qui a permis ce recul et le retrait des documents des 23 avril, 26 mai et 2 juin ».

Plus que jamais, nous disons : « Non à la réorganisation-individualisation du temps de travail des personnels,..., maintien des droits collectifs liés au statut particulier de l'AP-HP et du protocole central de 2002 portant réduction du temps de travail : contre la généralisation à la grande équipe, ..., embauche de personnels par la titularisation des contractuels ».

Nous adressons ce message à tous nos collègues hospitaliers en prenant acte de leur solidarité avec cette lutte à l'AP-HP dont l'enjeu est national :

« Ensemble dans l'unité avec nos syndicats, par la grève, les manifestations massives, il est possible de faire reculer les directions ».

*Paris, le 16 juin 2015*